



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question au Gouvernement n° 1217

Texte de la question

PÔLE EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Marcel Rogemont, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Marcel Rogemont. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'emploi, vous êtes en charge de Pôle emploi, or depuis trois mois, la France compte 250 000 chômeurs supplémentaires.

Face à la détresse de ces personnes, la question de leur accompagnement dans la recherche d'un emploi devient cruciale. Qu'en est-il ?

Partout en France, des élus sont saisis de situations comme celle dont j'ai eu à connaître récemment à Rennes, concernant un jeune homme de trente-quatre ans inscrit au chômage le 3 décembre 2008 et qui avait sollicité la possibilité de recevoir une formation. Il a obtenu un rendez-vous pour le 4 février auprès des ASSEDIC pour s'entendre dire qu'il devait s'adresser à Pôle emploi. Or il n'a obtenu un rendez-vous avec Pôle emploi que pour le 15 mai prochain, soit plus de cinq mois après son inscription au chômage !

Où sont les belles promesses faites lors de la création de Pôle emploi ? Chaque demandeur d'emploi devait être reçu tous les mois ; chaque employé de Pôle emploi devait n'être responsable que de soixante demandeurs d'emploi.

Devant de trop nombreuses situations telles que celle que je viens de vous décrire, des questions se posent. Pôle emploi est-il réellement votre priorité ? Pourquoi ce manque cruel de moyens et de personnels ? Est-ce une question d'argent ?

Par ailleurs, Pôle emploi demande au conseil général d'Ille-et-Vilaine, comme il le fait auprès de nombreux conseils généraux, de financer dix-neuf postes pour effectuer son travail au bénéfice des personnes relevant du RSA. Est-ce aux conseils généraux de financer Pôle emploi ? Non !

M. Philippe Martin. C'est scandaleux !

M. Marcel Rogemont. C'est au Gouvernement de pourvoir au financement de Pôle emploi, d'autant plus qu'il est en mesure de trouver 2,5 milliards d'euros pour financer la baisse de la TVA sur la restauration, comme s'il s'agissait d'une priorité en ces temps de crise

C'est au Gouvernement de faire en sorte que les chômeurs soient reçus le plus rapidement possible, car chacun sait que lors des premiers mois de chômage la recherche d'emploi doit être particulièrement intense.

Bref, monsieur le secrétaire d'État, ce que les Français attendent, ce ne sont pas de belles promesses mais des actes. Quand allez-vous vous réveiller face au chômage qui monte, quand allez-vous donner à Pôle emploi les moyens de faire son travail ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur Rogemont, je ne cherche pas à me cacher derrière la réalité : vous avez raison d'insister sur les difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontés les agents de Pôle emploi. Pour l'ensemble des agents du service public de l'emploi, faire face à une situation dans laquelle le nombre de demandeurs d'emplois augmente tous les mois de 50 000 à 90 000 personnes s'avère un exercice particulièrement délicat.

M. Patrick Lemasle. La faute à qui ?

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Des cas semblables à celui que vous avez décrit existent, je ne cherche pas à le cacher. Cela dit, quelle aurait été la situation si l'ancien système était encore en place, avec d'un côté les ASSEDIC et de l'autre les ANPE. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* Votre demandeur d'emploi, monsieur Rogemont, n'aurait pas eu en face lui un agent pour l'emploi, mais deux agents qui se

seraient renvoyés la balle. (*Mêmes mouvements.*) Il ne se serait pas rendu dans un seul lieu pour trouver de l'aide, mais dans deux. (*Mêmes mouvements.*) Le pire du pire, c'est que finalement on lui aurait répondu : " Vous n'avez pas droit à une formation, vous n'êtes pas dans le bon statut, vous ne relevez pas de la bonne indemnisation ASSEDIC. "

Qu'en est-il précisément de ce que nous apporte Pôle emploi ?

M. Patrick Lemasle et M. Patrick Roy. Zéro, zéro !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. La question a été posée de savoir si nous indemnisons à temps les personnes qui perdent leur emploi. Nous n'avons constaté aucune défaillance de la part des agents de Pôle emploi : ils ont toujours été sur le pont pour faire en sorte que les indemnisations soient versées à temps. Sur ce point, nous pouvons collectivement leur rendre hommage.

Par ailleurs, nous n'avons pas attendu que la question des effectifs soit posée dans l'hémicycle : 1 800 personnes vont être affectées, notamment dans votre région, monsieur Rogemont, pour renforcer les effectifs de Pôle emploi qui dans cette période en a bien besoin.

Cette réforme est difficile, et ce n'est pas tout à fait un hasard. Beaucoup de gouvernements successifs n'ont pas eu le courage de l'entreprendre alors qu'elle était salutaire. Si elle avait été faite avant, le travail ne serait pas aussi délicat aujourd'hui.

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Il y a déjà eu sept réformes !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Je suis convaincu que Pôle emploi n'est pas parfait pour le moment - vous avez raison de le dire, monsieur Rogemont - mais, dans cette crise, il vaut mieux faire avec plutôt que sans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Marcel Rogemont](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1217

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2009